



Le Journal de Chambly, 28 octobre 2011/- La Table régionale des aînés de la Montérégie (TRAM) a déposé un rapport recommandant au gouvernement de financer ses activités de base et de permettre une implication directe et reconnue par les décideurs de toute la Montérégie de la Table régionale de concertation des aînés.

Il s'agit de quelques-unes des recommandations ressortant de l'étude réalisée par un comité d'examen de la TRAM et dévoilé cet automne.

L'objectif de la démarche était entre autres d'évaluer le mandat de la TRAM et de proposer des recommandations visant à s'assurer que l'organisme dispose des moyens techniques et financiers à la réalisation de son mandat. Créée à la suite de l'Année internationale des aînés décrétée par les Nations Unies en 1999, la TRAM a pour mission de conseiller les élus de la région sur les besoins des aînés.

Rappelons que les Tables régionales des aînés relèvent habituellement des Conférences régionales des élus (CRÉ). La problématique de la TRAM vient du fait que trois CRÉ se partagent le territoire de la Montérégie et qu'aucune entente spécifique n'a été conclue entre la TRAM et les CRÉ.

«Les circonstances ont fait tomber la TRAM entre trois chaises. Nous avons tout essayé pour signer les ententes spécifiques. Nous avons trois CRÉ différentes et on ne peut pas arriver avec un projet et essayer de l'ajuster à chacune. Il nous faut un guichet unique. On ne peut pas avoir plusieurs maîtres», explique Yves Ménard, président de la TRAM.

C'est pour dénouer cette impasse que la TRAM a procédé à la création d'un comité d'examen des enjeux et des moyens à privilégier pour la réalisation de son mandat avec l'appui financier du ministère de la Famille et des Aînés. Le gouvernement du Québec est conscient du problème et il refuse de créer trois tables régionales des élus en Montérégie. C'est pourquoi il a accordé 30 000 \$ à la TRAM pour la réalisation de cette étude.

Ainsi, membres de la TRAM, partenaires et CRÉ ont été invités à se pencher sur le dossier. Les CRÉ Montérégie-Est et Longueuil ont pris part au comité, mais la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent n'a délégué aucun représentant.

Parmi les discussions qui ont mené au dépôt du rapport, la TRAM et les CRÉ Montérégie-Est et Longueuil ont dégagé quatre grands projets à développer. Ces projets serviront de terrain

d'expérimentation et d'apprentissage pour une collaboration concrète entre la TRAM et les CRÉ.

Pour plus d'information sur la Table régionale des aînés de la Montérégie ou obtenir le rapport du comité d'examen, visiter le www.latram.ca ou composer le 450.447.5858.

Lien à l'article original : http://monteregieweb.com/main+fr+01_300+La+Table+des+aines+veut+etre+reconnue+par+les+decideurs+de+la+Monteregie.html?JournalID=25&ArticleID=727362

{jcomments on}